



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 19 janvier 2017

## Déclenchement du niveau orange du dispositif hivernal en Charente

Le niveau orange du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, est déclenché **à compter du jeudi 19 janvier 2017 à 17 heures.**

Ce déclenchement, décidé par le Préfet du département de la Charente, tient compte tant des informations transmises par Météo-France laissant apparaître une dégradation des températures nocturnes que des propositions émises par les associations œuvrant sur le terrain ainsi que des analyses des services de l'État.

### Sa mise en œuvre entraîne :

- **le maintien du dispositif mis en place dans le cadre du niveau jaune** (renforcement des équipes du 115 et sur le territoire du Grand Angoulême mise en place d'une maraude renforcée et d'un lieu d'accueil ouvert la nuit) ;
- **la mobilisation de capacités d'hébergement supplémentaires** :  
10 places organisées par l'association AGIR en partenariat avec la Croix Rouge Française, sur le secteur de La Grand Font à Angoulême.

**Une vigilance particulière est demandée à tous les citoyens : le numéro de téléphone « 115 » (numéro gratuit), permet de signaler toute personne sans abri se trouvant à la rue afin de permettre la mobilisation conjointe des moyens mis en place par les services de l'État, les collectivités locales et les associations œuvrant sur le terrain.**